

## **Task-Force - Conclusions Intermédiaires n° 2 des Organisations Professionnelles du Transport Routier de Marchandises**



***Pour rappel :***

***Pour répondre à la demande des transporteurs, le ministère des Transports a organisé une large concertation à travers une « Task-Force », qui réunit les transporteurs, les constructeurs de véhicules et les énergéticiens, afin d'établir un constat partagé entre l'ensemble de ces acteurs.***

De janvier à l'été 2021, les travaux ont débuté par une première étape (phase 1), portant sur les

usages et motorisations, les aspects économiques et coûts totaux de possession des véhicules et l'offre des constructeurs.

[Pour revoir les conclusions intermédiaires de la phase 1 proposées par les OP en mai 2021](#)

Pour approfondir ces réflexions, une nouvelle étape s'est enclenchée avec la création de trois nouveaux groupes de travail (phase 2) portant sur les perspectives, les freins et les leviers en matière de décarbonation des catégories majoritaires de véhicules lourds, et au-delà de la production et de la commercialisation des véhicules, sur l'accès à l'énergie (disponibilité, distribution).

? ci-après les deuxièmes conclusions intermédiaires de l'OTRE, FNTR et TLF, portant sur la phase 1 et la phase 2 : [cliquez](#)